

Appel au Conseil général de Sion

Ecoles de musique:

La participation financière des communes est nécessaire et urgente, merci de montrer l'exemple !

Lettre ouverte de l'APC (Association des professeurs du Conservatoire), APEJMA (Association des professeurs de l'EJMA-VS), Professeurs de l'Allg. Musikschule Oberwallis (l'AMO), SSP (Syndicat des services publics, région Valais).

Sion, le 19 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général,

Les récentes discussions qui ont eu lieu au Grand Conseil autour de la loi sur la promotion de la culture ont **mis en évidence que pour bien fonctionner, les écoles de musique reconnues ont besoin d'un soutien financier plus important de la part des collectivités**. Les experts consultés par l'Etat du Valais s'accordent en effet pour recommander une répartition des coûts de formation en trois parties: environ 1/3 canton, 1/3 communes, 1/3 écolages, comme c'est le cas dans de nombreux cantons, par exemple Fribourg.

L'adoption de la loi cantonale stipulant une participation financière de l'Etat de 40% est donc un signe positif. Cependant, pour permettre d'offrir réellement une formation musicale de qualité et accessible dans les différentes communes, **ces dernières devront également augmenter et systématiser leur soutien** (selon les projections de la commission d'experts cantonale, ce soutien devrait s'élever à 30%).

Nous saluons donc l'amendement déposé par le groupe AdG du Conseil général de Sion visant à augmenter dans le budget 2017 la participation de la commune à 20% des frais de formation des élèves sédunois et vous invitons vivement à le soutenir. Cette participation permettra d'une part de faciliter l'accès à l'enseignement musical et d'autre part de participer à l'amélioration des conditions de travail des professeurs.

Savez-vous, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général, que **60% des enseignants du Conservatoire cantonal de musique y gagnent moins de 3000 francs, et que ce taux s'élève même à 77% s'agissant de l'EJMA¹**? Cela alors que l'enseignement dans une école de musique est leur activité principale, celle qui leur fournit l'essentiel des revenus qui leur permettent de vivre. Et cela alors qu'ils sont des professionnels, disposant d'une formation de haut niveau (master d'une Haute école ou titre équivalent).

Au Conservatoire cantonal et à l'EJMA, les salaires sont en moyenne plus bas que dans l'école du Haut-Valais, l'Allgemeine Musikschule Oberwallis (AMO). A noter que les communes haut-valaisannes participent à son financement à hauteur de 19%.

Cette activité impose des horaires de travail atypiques (travail le soir) et nécessite de nombreux déplacements. 62% des enseignants craignent pour leur futur, **cela en raison de l'instabilité de leur emploi. En effet, le nombre d'élèves, donc le taux d'occupation des professeurs, peut varier considérablement d'une année à l'autre**. Enfin, ils ont une couverture sociale souvent lacunaire, notamment parce que certains n'ont pas accès au deuxième pilier. Ainsi, 74% des enseignants estiment avoir une couverture sociale insuffisante.

¹ Premiers résultats d'une enquête sur les conditions de travail des enseignants de musique du Valais menée par le Syndicat des services publics, en collaboration avec les associations de professeurs. Les résultats d'ensemble seront présentés début 2017.

Ainsi, nous, professeurs de musique, vous lançons cet appel, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil général, afin que vous souteniez lors de votre assemblée plénière du 20 décembre prochain l'augmentation de la participation de la commune de Sion à ses écoles de musique. Cette augmentation permettrait non seulement un meilleur fonctionnement de ces structures et un allègement de la part à charge des parents, mais également de donner un exemple aux autres communes du canton.

Les nombreux élèves qui s'adonnent à cet art vous en seront reconnaissants, ainsi que leurs familles qui font déjà un gros effort financier depuis très longtemps !

Les représentant-e-s des associations de professeurs:

Mathieu Constantin, APC, 078 828 22 90

Katia Chevrier, APEJMA, 078 908 00 89

Beat Jaggy, AMO, 079 417 40 61

Natalie D'aoust-Ribordy, SSP Valais, 078 642 55 83